BUREAU D'AIDE JURIDICTIONNELLE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE B.P. 88 – 55 Boulevard A.Briand 85021 – LA ROCHE SUR YON CEDEX

A FAIRE COMPLETER PAR VOTRE ORGANISME BANCAIRE

RELEVE DES CAPITAUX PLACES IMPOSABLES OU NON

CAPITAL

INTERETS PERCUS OU CAPITALISES

NOM: PRENOM:

PRODUITS

Compte-chèques		
Livret d'épargne :		
1 ^{er} livret		
2 ^{ème} livret		
Livret d'Epargne Populaire (L.E.P)		
C.O.D.E.V.I.		
Livret ou compte épargne logement		
Bon d'épargne, Bon de caisse, Bon de		
capitalisation		
Epargne Assurance Vie (ex :		
SUREPARGNE-ASSURDIX)		
Plan d'épargne populaire (P.E.P)		
Obligations – Actions		
S.I.C.A.V et Fonds commun de placement		
S.C.P.I		
Bons Anonymes		
Autres : à préciser		
Je soussigné : NOM :	Visa de l'établissement bancaire	
NOM: Prénom:	L'établissement bancaire	
NOM: Prénom: Nom de jeune fille:		
NOM : Prénom : Nom de jeune fille : Né(e) le : Prénom : Né(e) le : Prénom : Né(e) le : Prénom : Prénom : Né(e) le : Prénom :	L'établissement bancaire	
NOM : Prénom : Nom de jeune fille : Né(e) le : Prénom : Né(e) le : Prénom : Né(e) le : Prénom : Prénom : Né(e) le : Prénom :	L'établissement bancaire	
NOM: Prénom: Nom de jeune fille:	L'établissement bancaireAtteste que M	
NOM : Prénom : Nom de jeune fille : Né(e) le : Prénom : Né(e) le : Prénom : Né(e) le : Prénom : Prénom : Né(e) le : Prénom :	L'établissement bancaire	
NOM:Prénom :Nom de jeune fille :Né(e) le :Adresse :	L'établissement bancaire Atteste que M. N'a pas à ce jour, dans notre établisser d'autres formes d'épargne que celles	
NOM: Prénom: Nom de jeune fille: Né(e) le: Adresse: Autorise les organismes bancaires à fournir tous renseignements utiles pour le montant des capitaux placés ou produits d'épargne.	L'établissement bancaire Atteste que M. N'a pas à ce jour, dans notre établisser d'autres formes d'épargne que celles indiquées ci-dessus.	
NOM: Prénom: Nom de jeune fille: Né(e) le: Adresse: Autorise les organismes bancaires à fournir tous renseignements utiles pour le montant des capitaux	L'établissement bancaire Atteste que M. N'a pas à ce jour, dans notre établisser d'autres formes d'épargne que celles	